



S. Marchetti - Cdl

# dossier de presse

Restauration et valorisation de la  
promenade et du phare d'A Petra  
sur la commune de L'Isula  
(Cismonte)

> **contact** : Stéphanie MARCHETTI, Conservatoire du littoral – [s.marchetti@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:s.marchetti@conservatoire-du-littoral.fr), 06 83 34 62 57

> **contact presse** :

Cassandra FRATACCI, Mairie de l'Île Rousse - [cassandra.fratacci@lilerousse.fr](mailto:cassandra.fratacci@lilerousse.fr), 06 38 66 03 79

Jean-Sébastien ARRIGHI, Cullettività di Corsica - [jean-sebastien.arrighi@isula.corsica](mailto:jean-sebastien.arrighi@isula.corsica), 07 86 28 38 83



**Après 2 ans de travaux sur le site des îles de la Petra, l'ouverture au public s'est faite en mai 2024 en grandes pompes avec le passage de la flamme olympique, allumée pour l'occasion en haut du phare.**

**Cette double opération de restauration et de valorisation de près de 3,5 millions d'euros a été permise grâce au soutien financier du plan France relance, de la Collectivité de Corse, de l'Agence du Tourisme de la Corse et de la DREAL.**

Suite à l'acquisition de 12 hectares en 2012, le Conservatoire du littoral, la Collectivité de Corse, la commune de L'Isula, la CCI et Phares et Balises ont développé un projet de restauration paysagère comprenant la revégétalisation du site, la mise en sécurité du cheminement piéton, la mise en valeur et l'interprétation du patrimoine ainsi que l'intégration paysagère du stationnement situé au pied de la tour génoise. L'enjeu était de redonner ses lettres de noblesse à un site emblématique et cher au cœur des L'Isulani et des Balanini.

A Petra est un repère incontournable dans le paysage balain. Ses îles rouges, qui ont donné son nom à la ville, se détachent très nettement sur l'horizon et son phare, U fanale di A Petra, veille sur cette portion du littoral entre l'Agriate et la Revellata. Site emblématique, A Petra a pourtant souffert d'une occupation anarchique au cours des dernières décennies. Une intervention d'ampleur était donc nécessaire.

Site archéologique majeur à l'échelle de la Préhistoire méditerranéenne et insulaire, A Petra est fouillé depuis les années 80. Il était donc logique de procéder à une fouille préventive afin de documenter au mieux les emprises qui allaient être impactées par les travaux. Menées par l'INRAP en 2022, cette opération scientifique pluridisciplinaire a permis de préciser l'emprise du site archéologique et de confirmer les datations déjà avancées par M-C Weiss, puis Jean Sicurani, mettant en avant une occupation de 5 500 à 5 200 avant J.-C. La réalisation de ces travaux, d'un montant de 94 889 €, a bénéficié du soutien financier du Fonds National pour l'Archéologie Préventive à hauteur de 14 233 €.



Fouilles archéologiques préventives



## Restauration et valorisation de la promenade et du phare d'A Petra sur la commune de L'Isula



### La commune de L'Isula, un partenaire de la première heure

En 2010, la commune de L'Isula délibère favorablement pour une intervention du Conservatoire du littoral sur les îles de la Petra, qui se concrétise par leur acquisition en 2012. Commence ainsi une période de longue et riche réflexion qui durera près de 10 ans.

Un objectif commun fait vite sens : faire de la promenade des îles, un trait d'union symbolique et physique entre la ville et le phare.

En 2020, la nouvelle équipe municipale s'approprie à son tour le projet. Elle suivra assidument l'avancement des travaux. Son implication se poursuivra dorénavant par sa participation active au dispositif de gestion aux côtés de la Collectivité de Corse, gestionnaire de l'espace naturel. La commune prendra ainsi grand soin des aménagements d'accueil du public : phare, voirie, stationnement et espaces verts.



Stationnement avant et après travaux



## Les phares et balises de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée

Le Conservatoire est l'interlocuteur privilégié de l'Etat pour assurer un avenir au patrimoine emblématique que représentent les phares sur nos rivages. En Corse, le feu de la Petra a été affecté en 2013 au Conservatoire du littoral, qui a aussi sous sa protection le phare de Senetosa ainsi que les feux de la Madunnetta et de Fenu.

La signalisation maritime demeure sous la responsabilité du service des Phares et Balises au sein de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée, en charge de la conduite des politiques de l'État en matière de développement durable de la mer, de gestion des ressources et de régulation des activités maritimes



Point d'orgue de la promenade et joyau éclatant dans un écrin de granit roux, U Fanale di A Petra a été érigé en 1857. Bien qu'affecté au Conservatoire du littoral, il assure toujours la sécurité maritime, sous l'égide du Services des Phares et Balises. Pour la première fois, il ouvre aujourd'hui ses portes au public et abrite une scénographie qui dévoile les secrets de ces îles, tour à tour archipel et péninsule au grès des fluctuations du niveau de la mer.

Un minutieux travail de documentation patrimoniale a été mené par Doublevéré, spécialiste de la valorisation culturelle des phares. Des historiens et linguistes corses ont également œuvré à la rédaction des textes, assurant le bilinguisme total de l'exposition. Des visites seront proposées à tous les publics, y compris les scolaires.

Les différents espaces de médiation permettent de croiser la « grande Histoire » et la « petite histoire », en resituant la construction du phare dans le contexte insulaire du XIXème siècle, ainsi que sa propre histoire. La dernière salle offre quant à elle une animation sonore et visuelle dans laquelle dialoguent l'évolution naturelle du site, la présentation des espèces faunistiques et floristiques et les différentes occupations humaines au fil du temps.



Scénographie à l'intérieur du phare



## Restauration et valorisation de la promenade et du phare d'A Petra sur la commune de l'



### La maîtrise du foncier au bénéfice de l'équilibre littoral

En 1975, le législateur a créé le Conservatoire du littoral pour soustraire de l'urbanisation une partie du rivage de la mer et des grands lacs en acquérant des parcelles naturelles et en leur conférant un régime de domanialité publique. En près de 50 ans, le Conservatoire a acquis plus de 210 000 ha, dont plus de 21 500 ha sur le littoral corse.

Le Conservatoire acquiert en majorité à l'amiable (avec des prix fixés par la Direction immobilière de l'Etat). Il peut aussi acquérir par expropriation pour utilité publique. Il bénéficie également d'un droit de préemption (en général par délégation du droit de préemption sur les espaces naturels sensibles).

Coupures d'urbanisation, les sites du Conservatoire constituent aussi des zones « tampon » d'interface entre terre et mer. Les sites permettent également d'accueillir et de préserver les activités traditionnelles du littoral (agriculture, conchyliculture, saliculture), de sauvegarder les paysages et de contribuer à la qualité de l'eau et au maintien des zones humides.

### Une coopération consolidée avec les collectivités locales pour la gestion

Le Conservatoire confie la gestion de ses sites aux collectivités locales. Celles-ci apportent les moyens humains, techniques et financiers pour assurer la gestion, la mise en valeur, l'ouverture au public et l'entretien des sites.

Le Conservatoire assume sa responsabilité de propriétaire en relation étroite avec les gestionnaires. Garant de la protection, il définit les grandes orientations de gestion,

réalise les aménagements et les travaux nécessaires à la restauration écologique et paysagère, à l'accueil du public, assure la formation et le commissionnement des gardes du littoral qui exercent des missions d'animation, de surveillance et de police sur son domaine.

En Corse, la gestion du domaine du Conservatoire est confiée à la Collectivité de Corse.

### Une convention cadre de partenariat entre la Collectivité de Corse et le Conservatoire du littoral pour la préservation, la gestion et la mise en valeur des espaces naturels du littoral



La Collectivité de Corse dispose de compétences environnementales élargies. Depuis janvier 2018, elle s'est notamment vu transférer la compétence «espaces naturels sensibles» (ENS) afin d'élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles.

La Collectivité de Corse, au travers du Schéma territorial des espaces naturels sensibles et de l'usage du droit de préemption qui en découle, souhaite conforter la préservation des sites emblématiques de la Corse et du patrimoine environnemental de l'île, dont les sites du Conservatoire font intégralement partie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en faveur des ENS, la Collectivité de Corse s'est ainsi engagée sur la gestion du domaine du Conservatoire de littoral. Elle contribue aussi financièrement aux programmes de restauration et d'aménagement des sites du Conservatoire, comme cela a été le cas sur le site d'A Petra pour un montant total de 500 000 euros.





Y. Petit - CBNC - OEC

## La lutte contre les espèces végétales exotiques et envahissantes

Des espèces végétales exotiques et envahissantes (EVEE) avaient trouvé refuge sur les îles. Griffes de sorcières, aloès et figuiers de barbarie avaient ainsi colonisé le site, étouffant la végétation locale dont certaines espèces sont protégées. Ces espèces invasives s'étendaient sur plus de 10 000 m<sup>2</sup>, dans des endroits parfois inaccessibles. D'important travaux d'arrachage ont été menés en 2022 et 2023 par une entreprise spécialisée, pour un montant de près de 298 000 €.



S. Marchetti - Cdl

Financée à hauteur de 100 000 € par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre de l'opération « Coup de poing », cette opération a permis de redonner du souffle aux espèces locales qui sont de retour sur le site. L'ail des îles, la cymbalaire trilobée, le narcisse tardif, la Romulée de Revelières se réinstalleront progressivement.

La bataille contre les EVEE est loin d'être gagnée pour autant. Le suivi de la repousse, assuré par les gardes du littoral de la Collectivité de Corse, sera la clé du succès de cette politique de lutte.

### Les gardes du littoral de la CdC



Au sein de la Direction des Milieux Naturels, le Service des Espaces Littoraux et Terrestres a notamment en charge la gestion des sites du Conservatoire.

Les gardes du littoral, présents à toutes les réunions de chantier, ont été associés pleinement au projet. Ils sont intervenus dans la phase opérationnelle en aidant le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à pallier les nombreux aléas de chantier et en réalisant des travaux de finition particulièrement soignés. L'évacuation de la majeure partie des griffes de sorcière a demandé un engagement très important de la part des agents de la Collectivité de Corse.

Le Conservatoire du littoral tient à les remercier vivement et chaleureusement pour leur implication.



Cdl - OTIRB



## Restauration et valorisation de la promenade et du phare d'A Petra sur la commune de L'Isula

S. Marchetti - Cdi

Au fil du temps, une décharge publique puis un stationnement anarchique, réelles balafres dans le paysage, s'étaient développés au pied de la tour génoise. Par ailleurs, le piéton désireux de se rendre au phare, véritable point d'appel dans le paysage, n'était pas en sécurité à proximité du port de commerce et, plus loin, sur la vieille route menant au sommet des îles.

Le maître d'œuvre, Alep Paysage, accompagné de Hamac et Pozzo di Borgo, a orchestré la restauration et la valorisation de la promenade afin de permettre au public de déambuler sereinement sur l'intégralité du parcours. Une aire de stationnement végétalisée de 37 places a été aménagée conciliant l'esprit des lieux et les enjeux économiques.

Le phare a été entièrement rénové, réaménagé et mis en valeur grâce au travail concerté d'Orma Architettura et de Doublevèbé. A l'intérieur, la qualité architecturale de la construction a été dévoilée et les salles abritent aujourd'hui un espace d'interprétation. De nuit, U fanale di A Petra se dévoile subtilement grâce à un éclairage discret.

**Ces opérations ont permis de donner un nouveau visage au site. Les plaies du passé ont été pansées et, après deux ans de travaux, A Petra accueille de nouveau les promeneurs.**

### Restauration du phare

Maître d'ouvrage : Conservatoire du littoral

**Coût global des travaux** Dont études et maîtrise d'œuvre **998 456 € TTC**  
110 788 € TTC

#### Financements :

France Relance (43%) 425 000 €  
Agence du Tourisme de la Corse (30%) 299 372 €  
Conservatoire du littoral (27%) 274 084 €

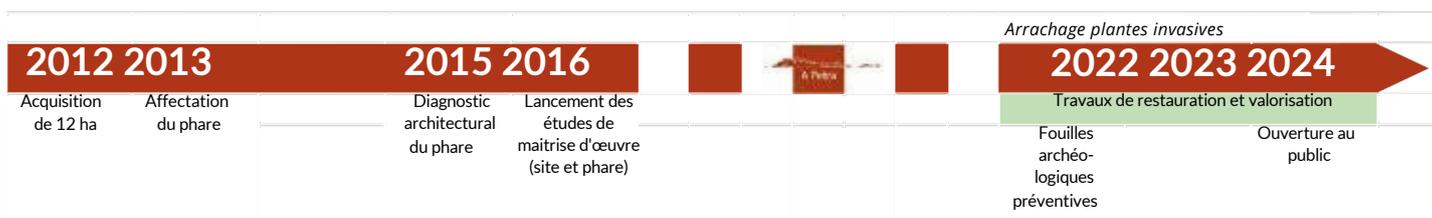
### Restauration de la promenade

Maître d'ouvrage : Conservatoire du littoral

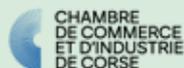
**Coût global des travaux** Dont études et maîtrise d'œuvre **2 462 625 € TTC**  
305 679 € TTC

#### Financements : France Relance (64%)

Collectivité de Corse (20%) 1 570 000 €  
Conservatoire du littoral (11%) DREAL 500 000 €  
Corse (4%) Ministère de la culture 278 392 €  
(FNAP - 1%) 100 000 €  
14 233 €



### La Chambre de Commerce et d'Industrie



Le projet d'aménagement du site et de sa requalification paysagère n'aurait pu se faire sans le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Celle-ci a, dès le début, participé très activement aux différentes réflexions.

Au-delà de ce partenariat d'idées, des réalisations concrètes ont été mises en œuvre, pour un montant de 476 000 €.

La CCI a notamment procédé à la réalisation de deux murs de soutènement à la mer, préalable indispensable à la création de la promenade piétonne.

La voirie ainsi que le giratoire ont également été réaménagés, permettant de desservir à la fois le port de commerce et le stationnement des îles.



S. Marchetti - Cdi



09/2022

Restauration et valorisation de la promenade et du phare d'A Petra sur la commune de L'Isula



04/2023



A. Gauthier



6/09/22



15/09/22



03/2024



Collectivité de Corse



dossier de presse

> **contact** : Stéphanie MARCHETTI – s.marchetti@conservatoire-du-littoral.fr, 06 83 34 62 57

> **contact presse** :

Cassandra FRATACCI - cassandra.fratacci@lilerousse.fr, 06 38 66 03 79

Jean-Sébastien ARRIGHI, Culetività di Corsica - jean-sebastien.arrighi@isula.corsica, 07 86 28 38 83



Crédits photos : Conservatoire du littoral  
sauf mentions